



Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2015

1. L'année sportive 2015

Activités sportives

L'année sportive 2015 a été marquée pour le Luxembourg par l'intensification des efforts des meilleurs athlètes pour réaliser les critères de qualification pour les Jeux Olympiques (JO) de Rio, par la participation de plusieurs athlètes aux tout premiers Jeux Européens (JE) à Bakou et – à un niveau inférieur par la participation d'une belle équipe aux Jeux des Petits Etats d'Europe (JPEE) en Islande.

Dans le détail, l'actualité sportive nationale a été particulièrement dense au niveau des événements multisports, avec la 12^e édition du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) d'hiver organisé à Vorarlberg (Autriche) et au Liechtenstein du 25 janvier au 31 janvier 2015, la 13^e édition du FOJE été organisé à Tbilissi (Géorgie) du 26 juillet au 1^{er} août 2015, la 19^e édition des JPEE qui se sont déroulés à Reykjavik (Islande) du 1^{er} au 6 juin 2015, ainsi que surtout par les 1^{ers} JE organisés à Bakou (Azerbaïdjan) du 12 au 28 juin 2015.

Deux athlètes (Paul Elvinger et Christophe Bock) ont formé le TEAM LËTZEBUERG lors du FOJE à Vorarlberg/Liechtenstein. Il s'agissait de la première présence lors d'un événement multisport du TEAM LËTZEBUERG sous cette nouvelle marque lancée en septembre 2014. Les deux skieurs n'ont pas démerité dans les épreuves de slalom et de slalom géant ; le meilleur résultat a été obtenu par Paul Elvinger qui se s'est classé à la 36^e place dans l'épreuve du slalom. Il s'agissait d'ailleurs du premier événement du mouvement olympique co-organisé sur le territoire de deux Etats différents, l'Autriche et le Liechtenstein.

Depuis lors, toutes les délégations du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) participent aux événements multisports sous la dénomination TEAM LËTZEBUERG, déclinée à chaque événement spécifique.

Le Luxembourg était représenté avec 10 athlètes au FOJE dans la capitale de la Géorgie. Face à des conditions climatiques éprouvantes, les athlètes luxembourgeois ont donné de leur mieux, avec comme résultat de pointe la bonne 8^e place réalisée par le cycliste Tristan Perrotta dans l'épreuve masculine du contre la montre individuel.

Aux JPEE en Islande, la délégation luxembourgeoise a terminé à la seconde place au niveau du tableau des médailles, bien qu'en nombre la délégation luxembourgeoise fût largement plus restreinte que celle du pays organisateur. La délégation luxembourgeoise, représentant seulement 20% des athlètes ayant participé aux JPEE, a tout de même remporté 30% des médailles en jeu, ce qui souligne l'efficacité de la délégation luxembourgeoise en lice. Une des performances de choix réalisées pendant ces JPEE fut la qualification de Raphaël Stacchiotti pour les Jeux Olympiques (JO) à Rio.



La participation aux premiers JE à Bakou relevait du défi au vu de la date très rapprochée de celle des JPEE. Le COSL avait délégué 20 athlètes, auxquels se sont joints 46 sportifs ayant participé au « Team Championship » de la 3^e division en athlétisme disputé dans le cadre des JE. Parmi les résultats obtenus par les athlètes luxembourgeois, les places en huitièmes de finales réalisées par Jeff Henckels (tir à l'arc) et Ni Xia Lin (tennis de table) méritent d'être mises en évidence. Mention plus qu'honorable également pour Bob Haller, 20^e de l'épreuve du triathlon (distance olympique) et Christian Helmig, terminant à la 21^e place dans l'épreuve du mountainbike.

De manière générale, il convient de remarquer que les quatre organisations sur une même année ont mis à rude épreuve les ressources internes du COSL et que seul un engagement exemplaire de ses collaborateurs a rendu possible la participation à ces événements.

Performances remarquables

Durant l'année 2015, plusieurs performances remarquables d'athlètes qui sont membres des cadres du COSL méritent d'être mises en évidence :

- Qualification de Raphaël Stacchiotti (natation) pour les JO de Rio 2016 sur la distance des 200m 4 nages avec un chrono de 2 :00.28 pendant les JPEE à Reykjavik (Islande)
- Qualification de Laurent Carnol (natation) pour les JO de Rio 2016 sur la distance de 200m brasse en réalisant un chrono de 2 :11.65 aux championnats du monde à Kazan (Russie)
- Qualification de Charline Mathias (athlétisme) pour les JO de Rio 2016 sur la distance de 800m en réalisant un chrono de 2'01"30 le 21 juillet à Bellinzona (Suisse) respectivement de 2'01"36 aux Championnats du monde à Pékin (Chine)
- 34^e place (16 février 2015) et meilleur ranking ITF de sa carrière pour Gilles Müller (tennis), en remportant plusieurs victoires de choix notamment contre plusieurs joueurs des Top 15 mondiaux
- Victoire de Jempy Drucker (cyclisme) lors de la Prudential Ride London Surrey Classic le 2 août 2015 à Londres (Royaume-Uni) et victoire d'étape lors de la Vuelta a Espana dans le contre la montre par équipes
- Victoire de Bob Jungels (cyclisme) dans l'Etoile de Bessèges (France)
- Victoire d'étape de Frank Schleck (cyclisme) lors de la Vuelta a Espana le 7 septembre 2015
- Victoire d'étape de Ben Gastauer (cyclisme) lors du Tour de Haut Var
- Médaille d'argent pour Christine Majerus (cyclisme) aux Championnats du monde à Richmond (Etats-Unis d'Amérique) dans le contre la montre par équipes. Elle réalise en plus une victoire d'étape dans le Aviva Women's Tour (Royaume-Uni), et termine 9^e du Championnat du monde de cyclo-cross à Tabor (République Tchèque)
- 13^e place (sur 31 pays participants) de l'équipe nationale dames (tennis de table) lors des Championnats d'Europe de tennis de table à Iekaterinbourg (Russie). Cette place signifie le maintien parmi l'élite européenne et la confirmation du résultat obtenu 12 mois plus tôt
- 8^e place de Jeff Henckels (tir à l'arc) aux Championnats d'Europe à Etchmiadzin (Arménie), et qui obtient ainsi sa place pour les JE de Baku (Azerbaïdjan)
- 29^e place (sur 115 participantes) réalisée par Julie Meynen (natation) sur 50 m nage libre aux Championnats du Monde à Kazan (Russie)
- Premier podium lors d'une épreuve de la Coupe du Monde pour Lynn Mossong (judo) dans la catégorie < 57kg à Wollongong (Australie)



- Médaille de bronze pour Jenny Warling (karaté) dans la catégorie Kunité Féminin -55kg aux 50^{èmes} Championnats d'Europe Seniors à Istanbul (Turquie)
- 9^e place réalisée par Manon Durbach lors des Championnats du Monde à Astana (Kazakhstan)
- 5^e place lors des Championnats d'Europe indoor et médaille d'argent lors des Championnats d'Europe U23 à Tallin (Estonie) pour Bob Bertemes (athlétisme)
- Titre de Champion ADAC Adam Rallye Cup pour Jennifer Thielen (sport automobile)
- Victoire réalisée par l'équipe hippique lors du Grand Prix des Nations (événement CSIO3-W) à Celje (Slovénie).

Sports d'équipe

A côté des bonnes performances des athlètes des cadres du COSL, il ne faut pas oublier de mentionner les meilleures performances des représentants des sports d'équipe dans leurs compétitions européennes respectives: en basketball, l'équipe nationale dames remporte la médaille d'or aux JPEE en Islande, en volleyball, l'équipe nationale hommes remporte la médaille d'or aux JPEE en Islande, en football, l'équipe nationale qui, en battant la Macédoine, termine 4^e de son groupe éliminatoire ; en handball, l'équipe nationale qui se qualifie pour les play offs des Championnats d'Europe 2018 et l'équipe hommes du Handball Esch se qualifie pour les 1/8 finales de l'EHF Challenge Cup ; en tennis de table l'équipe du DT Dudelage se qualifie pour le 3^e tour de l'ETTU Cup.

Relevons aussi la 5^e place réalisée lors des Championnats d'Europe à Albena (Italie) par l'équipe nationale (hommes) de la Fédération de Boules et Pétanque, et le titre de champion du monde remporté par la Fédération de Kicker sport (équipe hommes, double hommes) aux Championnats du Monde organisés à Turin (Italie).

Programme de préparation olympique

Sur demande des fédérations respectives, les athlètes suivants ont été admis au programme de préparation olympique :

Athlétisme : Bob Bertemes, Charles Grethen, Charline Mathias

Cyclisme : Christine Majerus, Frank Schleck, Ben Gastauer, Laurent Didier, Jean-Pierre Drucker, Bob Jungels, Christian Helmig

Judo : Manon Durbach

Natation : Julie Meynen, Laurent Carnol, Raphaël Stacchiotti, Julien Henx, Monique Olivier

Tennis : Mandy Minella, Gilles Müller,

Tennis de table : Ni Xia Lin, Sarah de Nutte

Tir à l'arc : Jeff Henckels

Tir : Lyndon Sosa

Escrime : Lis Fautsch

Le nombre d'athlètes admis au programme de préparation pour les JO à Rio 2016 est passé à 23.

Révision annuelle des cadres du COSL



La révision annuelle des cadres du COSL a donné les résultats suivants pour l'année 2016 :

Une équipe du cadre Elite n'a pas rempli les critères, tandis qu'un athlète a mis fin à sa carrière sportive, et une autre athlète s'est retirée du cadre Elite.

Trois athlètes sont promus du cadre Promotion vers le cadre Elite et six autres athlètes ont été admis au cadre Elite. Ce cadre compte au total 42 athlètes (25 M et 17 F) et 2 équipes (FLT H, FLTT D).

Le cadre Promotion compte désormais 27 membres (15 M et 12 F) ; 13 nouveaux athlètes ont été admis, tandis que quatre athlètes n'ont plus été retenus. Quatre athlètes bénéficieront en 2016 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Section de Sports d'Elite de l'Armée

Au 31 décembre 2015, la Section de Sports d'Elite de l'Armée (SSEA) comptait 16 membres. Cinq membres de la section sont des sportifs pratiquant un sport d'équipe (handball : 1, basketball : 3, football : 1). Deux nouvelles admissions ont été enregistrées au cours de l'année écoulée : Jessica Berscheid (football) et Alex Laurent (basketball).

Deux athlètes ont quitté la SSEA au cours de l'année 2015 : Alexandre Rodenbourg (basketball) et Elmin Sabotic (karate). 11 soldats sportifs font partie du cadre élite du COSL. Par rapport au total des membres de la SSEA, si on fait abstraction des athlètes des sports collectifs qui ne peuvent pas faire partie d'un cadre, cette proportion reste élevée.

Sportlycée

Le Sportlycée (SLL) met en place des conditions privilégiées pour les jeunes sportifs talentueux afin de les préparer à des performances de haut niveau tout en leur garantissant l'égalité des chances vis-à-vis de leur formation scolaire et professionnelle. Le SLL coordonne l'ensemble des opérations pédagogiques, sociales et administratives qui permettent aux athlètes talentueux de poursuivre leurs études. Pour conserver son statut d'athlète étudiant au SLL, il est essentiel de maintenir son niveau sportif et d'avoir des résultats scolaires adéquats. La scolarité s'adapte au rythme du sportif.

Parmi les 42 athlètes faisant partie du cadre Elite du COSL et les 4 sportifs bénéficiant d'une mesure de promotion pour sports collectifs, 18 ont fréquenté le SLL et/ou les classes sportives du Lycée Aline Mayrisch et/ou les centres de formation des fédérations en coopération avec le SLL (respectivement antérieurement l'ENEPS). Sur 27 athlètes faisant partie du cadre Promotion du COSL, 14 suivent actuellement, respectivement ont suivi leur éducation et leur formation sportive au SLL respectivement aux centres de formation.



2. Le fonctionnement interne du COSL

Entre les Assemblées générales 2015 et 2016, le Conseil d'administration s'est réuni à 11 reprises.

Le Bureau exécutif s'est réuni 11 fois pour préparer entre autres les réunions du Conseil d'administration et pour évacuer des affaires courantes. Les Bureaux particuliers se sont réunis pour coordonner les travaux et les propositions faites par les commissions et groupes de travail.

L'équipe du secrétariat, complétée en janvier par l'arrivée d'un nouveau directeur administratif, assure les différentes tâches et activités du COSL depuis le début de l'année 2015 et a, durant l'année 2015, absorbé un programme de travail très chargé avec plusieurs événements multisports ayant figuré dans l'agenda sportif :

- La 12^e édition du FOJE hiver organisé à Vorarlberg (Autriche) et au Liechtenstein du 25 janvier au 31 janvier 2015,
- La 19^e édition des JPEE qui se sont déroulés à Reykjavik (Islande) du 1^{er} au 6 juin 2015,
- Les 1^{ers} JE organisés à Bakou (Azerbaïdjan) du 12 au 28 juin 2015, ainsi que
- La 13^e édition du FOJE été organisé à Tbilissi (Géorgie) du 26 juillet au 1^{er} août 2015.

En 2015, les responsables des Bureaux particuliers et des commissions et groupes de travail ont poursuivi leurs travaux en matière sportive et technique, administrative, financière et promotionnelle. A toutes celles et tous ceux qui, pour des raisons diverses, ne font plus partie de ces groupes, le Conseil d'administration exprime ses plus sincères remerciements pour leurs services rendus dans l'intérêt du sport luxembourgeois. Il importe de relever l'important apport fourni par tous les bénévoles qui œuvrent dans les différents organes du COSL. Sans ces contributions bénévoles, bon nombre de dossiers ne pourraient pas être traités.

L'Assemblée générale du 14 mars 2015 était marquée par l'admission d'une nouvelle fédération, la Fédération Luxembourgeoise des Sociétés d'Aviron (FLSA) et par l'élection d'un nouveau membre (Marie-Paule Hoffmann) au Conseil d'administration du COSL. De même, les statuts du COSL ont été adaptés, surtout pour rendre le fonctionnement du COSL plus flexible. La proposition d'abolir le Conseil consultatif n'a pas été retenue.

Les travaux en relation avec l'avancement du concept intégré pour le sport au Luxembourg ont été au centre des activités du Conseil d'administration et ont accaparé beaucoup de forces et d'énergie. Les premières réalisations dans le cadre du concept intégré ont été amorcées durant l'année 2015 et pu être concrétisées récemment.

Par ailleurs, le maintien de l'indépendance et de l'autonomie du mouvement sportif au Luxembourg reste un sujet d'actualité. La recherche de moyens financiers adéquats et stables reste au cœur des préoccupations du Conseil d'administration afin d'assurer au COSL et au mouvement sportif en général une certaine sécurité de planification. Sans cette indépendance financière, l'autonomie restera toujours précaire.

3. Les représentations et relations nationales et internationales du COSL



Comme par le passé, le COSL est représenté dans les instances et institutions comme le Conseil supérieur du sport (CSS), le Conseil supérieur de l'éducation nationale (CSEN), les organes consultatifs du Ministère des Sports et de l'ENEPS, le Conseil national des programmes, le Conseil d'administration du Centre National Sportif et Culturel "d'Coque", le Conseil supérieur du bénévolat, l'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD) et le Mérite Jeunesse.

Sur le plan interrégional et international, le COSL est représenté auprès des organisations suivantes et a participé aux réunions y relatives, notamment les Assemblées générales des JPEE à Reykjavik (Islande - 1^{er} juin 2015), l'Assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques mondiaux (ACNO) à Washington (Etats-Unis d'Amérique) les 29 et 30 octobre 2015, l'Assemblée générale de l'Association Francophone de Comités Nationaux Olympiques (AFCNO) tenue à Washington le 30 octobre 2015, l'Assemblée générale des Comités Olympiques Européens (COE) les 20 et 21 novembre à Prague (République Tchèque), au Séminaire des COE à Antalya/Belek (Turquie) les 15 et 16 mai 2015 et aux réunions du Pool Européen du Sport (Assemblée générale du 20 janvier 2016).

Le Conseil d'administration a analysé les points forts, la valeur, les défis et les opportunités des JPEE, qui ont également figuré à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des JPEE à Reykjavik. D'un point de vue sportif, bien que d'un niveau inférieur aux JO, les JPEE se positionnent comme évènement multisport important faisant appel à des critères de participation de niveau international, déclinés à la juste dimension des Jeux. Les JPEE restent pour tous les Comités Olympiques Nationaux admis à participer aux Jeux un centre de coûts important, sinon le plus important auquel ils doivent faire face tous les deux ans. Les investissements se justifient en raison des points forts des JPEE qui se résument comme suit: évènement intéressant pour les sportifs d'élite, même de haut niveau, évènement d'intérêt certain pour jeunes talents, évènement offrant l'opportunité aux sports collectifs de participer à une manifestation multisport et la possibilité de jouer pour la victoire, évènement d'intérêt pour les partenaires commerciaux, évènement permettant de rehausser la visibilité des sports figurant au programme par le biais d'une large couverture médiatique, évènement témoignant d'une grande acceptation dans les milieux des sportifs.

Le rythme biennuel des JPEE reste le modèle préconisé pour l'organisation des JPEE.

Les JPEE restent très importants comme évènement multisports et ne seront pas remis en cause par l'introduction des nouveaux Jeux Européens. L'édition des JPEE en 2017 permettra à San Marino d'ouvrir le 3^e tour des pays organisateurs des Jeux depuis les origines des JPEE, alors que le Monténégro est prêt à accueillir les Jeux pour la première fois en 2019.

Le président d'honneur Marc Theisen est membre du Comité exécutif des COE, préside la Commission « Legacy and Culture » auprès des COE et est membre de la Commission juridique de l'ACNO.

Marlyse Pauly, membre d'honneur, est membre de la Commission pour le FOJE.

Le Directeur technique a assisté aux sessions techniques des COE du 15 – 16 mai 2015 à Antalya/Belek (Turquie), au « RIO chef de mission Meeting » du 16 au 20 août 2015, « Sport leadership Council du 11-14 novembre 2015 à Winnipeg (Canada), ainsi qu'à la Conférence « Elite Sports Policy » à Melbourne (Australie) du 22 – 25 novembre 2015.



Le Président de la commission médicale et scientifique a été invité entre autres comme président de séance et orateur au congrès scientifique annuel de la société allemande de médecine du sport le 11/12.09.2015 à Francfort, le 26.09.2015 au Forum allemand de cardiologie du sport à Bad Wiessee (Allemagne) et il a assisté au congrès annuel incluant un séminaire anti-dopage des médecins fédéraux et des centres olympiques du « Deutscher Olympischer Sportbund » les 27/28 novembre 2015 à Francfort (Allemagne).

Le Directeur technique et le Président de la commission médicale et scientifique ont fait partie de la délégation qui a rencontré une délégation de la « Shanghai University of Sports » (SUS) le 22 janvier 2016 dans le cadre du projet du « China Table Tennis College – Europe » (CTTC-E) et qui entre autres a permis de faire le point sur les prochaines étapes de la coopération académique avec LUNEX « International University of Health, Exercise and Sports » (LUNEX), Differdange.

La Présidente de la Commission des Athlètes du COSL a participé le 17 octobre 2015 au 8^e Forum des athlètes organisé par les COE à Bratislava (Slovaquie).

Comme par le passé, le COSL continue à suivre de près les évolutions dans les dossiers de l'Union Européenne touchant le sport, en coopération avec le bureau des COE pour le Sport à Bruxelles (Belgique).



4. Les relations avec les fédérations

Le COSL se réjouit que les contacts avec les fédérations sont de plus en plus nombreux. Les demandes sont variées et souvent une suite peut y être réservée de façon pragmatique et informelle. L'arrivée du nouveau directeur administratif a permis de promouvoir et de soutenir les réformes structurelles en interne et relationnelles en externe (avec les fédérations), de développer des champs d'action nouveaux et de restructurer les services aux fédérations.

En 2015, année marquée surtout par la multitude d'événements sportifs multidisciplinaires, des entrevues bilatérales étaient surtout dédiées à la préparation des JE 2015 à Bakou (Azerbaïdjan), des JPEE 2015 à Reykjavik (Islande) et des FOJE organisés au Vorarlberg (Autriche) et au Liechtenstein respectivement à Tbilissi (Géorgie). Ces entrevues nécessitaient une bonne collaboration entre les différentes fédérations et le COSL afin d'optimiser la préparation et l'organisation de ces événements multisports.

A côté des grands événements sportifs, les membres des différents Bureaux et Commissions ont tenu traditionnellement des réunions bilatérales dans le contexte des ouvertures de crédit et de la révision des cadres.

En vue des changements de statuts du COSL, proposés lors de l'Assemblée générale en mars 2015, après avoir élaboré une version des nouveaux textes pour les statuts, les membres du Bureau administratif ont invité les fédérations à deux sessions de discussion en février 2015, auxquelles huit fédérations avaient assisté.

Le projet « Supporting the Implementation of Good Governance in Sports » (SIGGS), avec une envergure européenne et une participation initiale de sept nations dont le Grand-Duché de Luxembourg fait partie, vise à soutenir les différentes organisations sportives (fédérations et clubs) au niveau de la gouvernance. Le kick off de ce projet a eu lieu en février 2015 à Arnhem (Pays-Bas). Ce projet, financé par l'UE et géré par le Bureau des COE auprès de l'UE, a attiré onze fédérations outre le COSL (ces fédérations représentent plus de 50% des détenteurs de licences sportives au Grand-Duché de Luxembourg). Après la phase préparatoire, la première étape, qui consistait à remplir un outil d'évaluation avec les données de son organisation, a été lancée en octobre 2015. La deuxième phase, avec l'interprétation des données, l'organisation de workshops dans les différents pays et l'établissement de roadmap pour les différents participants, est prévue pour la première moitié de l'année 2016.

Les vagues énormes de réfugiés, qui ont envahi l'Europe cette année, ont eu des répercussions sur le Grand-Duché de Luxembourg, et par conséquent aussi sur la vie dans certains clubs sportifs. Afin de créer la possibilité de donner accès au sport à toutes ces personnes, le COSL, ensemble avec le Ministère des Sports (MSP) et avec l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI), a élaboré un document d'information avec les consignes (notamment en matière de licence et d'assurance) en cas de demande d'un réfugié pour participer à la vie sportive d'un club. Ce document a été transmis à toutes les fédérations en octobre 2015. Les fédérations ont été informées en outre de la possibilité de profiter dans le cadre de l'accueil et de l'intégration des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale de possibles aides financières (Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Comité International Olympique (CIO)).



En plus de l'admission comme nouveau membre du COSL de la FLSA lors de l'Assemblée générale en mars 2015, le COSL a reçu pendant l'année passée les demandes d'admission de deux nouvelles fédérations (sports-santé et baseball/softball) et a été informé des développements en cours concernant le beach tennis, le bodybuilding, la gymnastique esthétique, le kite-surfing, le mixed martial arts et le skeleton).

D'autres projets entamés au cours de l'année 2015 serviront à faciliter la vie administrative au niveau des fédérations et des clubs sportifs. Le Bureau administratif a commencé à élaborer des consignes et informations ainsi que des contrats-types pour l'engagement du personnel administratif ou technique. Les premiers documents seront disponibles dans les mois à venir. Sur demande de certaines fédérations, les membres du Bureau administratif ont aussi pris l'initiative de travailler sur les problèmes juridiques actuels au niveau des fédérations et clubs concernant la protection des données à caractère personnel.

Pendant toute l'année, le directeur administratif, personne de référence pour les fédérations en cas de questions administratives, était à l'écoute des différentes fédérations. La plupart des questions évoquées portaient sur des problèmes d'organisation ou de fonctionnement internes ou sur des défis en gouvernance. Tous les dossiers ou questions soumis par les fédérations ont pu être traités dans un délai maximum d'une semaine (dans 95% des cas le jour même).

Les Minibus mis à la disposition des fédérations par le COSL ont été loués pendant 612 jours en 2015, chaque Minibus ayant été mis à la disposition des fédérations utilisatrices de ce service pendant 152 jours.

3.765 dirigeants de 46 fédérations (75%) ont fait appel au service de la police d'assurance « casco » souscrite par le COSL au bénéfice des fédérations membres.

Le COSL a entamé les démarches afin d'améliorer les possibilités d'occupation de la Maison des Sports par les fédérations sportives et soi-même et réitéré sa demande d'allouer de l'espace supplémentaire dans le cadre du réaménagement de la Maison des Sports suite au départ projeté de plusieurs occupants des administrations de l'Etat. Le COSL reste d'avis que la meilleure solution consistera en la mise à disposition du mouvement sportif de toutes les localités que les occupants actuels non sportifs pourront libérer dans le futur.



5. Les relations avec les pouvoirs publics

Les entrevues biannuelles avec le Ministre des Sports, Monsieur Romain Schneider, et ses collaborateurs ont eu lieu le 25 juin et le 25 novembre 2015. Les sujets suivants ont notamment été abordés: premier bilan des JPEE 2015 Islande et premier bilan des JE de Bakou, le « Zukunftspak » : mesures 138-149 « sport », la refonte du régime des contrôles médico-sportifs, le nouveau régime pour les chèques services accueil, les événements multisports en 2015 et 2016, le concept intégré : premières réalisations et concrétisations, la situation au SSL et à la SSEA, les mesures de promotion dans l'intérêt du sport de compétition et d'élite, la répartition des rôles MSP / COSL (convention), les activités menées par le Ministère des Sports (MSP) dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne (UE) lors du deuxième semestre 2015, le projet de budget sport 2016, la coopération des autorités publiques et du mouvement sportif, l'intégration de demandeurs de protection internationale, l'importance du sport et des activités physiques sur les capacités cognitives des jeunes, les nécessités de conférer davantage d'espace dans la Maison des Sports, lorsque la situation se présente, la première édition de la semaine européenne du sport et les conditions de formation des entraîneurs nationaux professionnels.

À l'occasion de ces rencontres, les échanges ont porté notamment sur la mise en œuvre de premières mesures concrètes du concept intégré pour le sport au Luxembourg élaboré par le COSL en 2014 et les incidences y relatives sur le budget du MSP dans un avenir rapproché. A cet égard, le COSL s'est montré plus critique dans son avis sur le projet de budget de l'Etat 2016 puisqu'il n'entrevoit pas de vraies répercussions dans les crédits mis à disposition du MSP pour la mise en œuvre dudit concept dès 2016 alors que l'importance du sport dans la société mériterait davantage de considération aux yeux du COSL.

Dans un contexte similaire, le COSL s'est en revanche montré satisfait des efforts entrepris par le MSP dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE pour mettre en valeur l'apport économique et sociétair du sport à travers plusieurs conférences européennes organisées à Luxembourg sur l'impact économique du sport, la promotion de la double carrière des sportifs ou encore la promotion de la motricité chez les jeunes enfants. Le point sur les premiers résultats à espérer respectivement les premières conclusions à tirer sur le plan luxembourgeois de ces initiatives européennes sera fait ensemble en janvier 2016. L'impact des activités physiques et sportives sur les capacités cognitives des enfants, surtout en bas âge, écoliers et étudiants continue à être étudié de près afin d'évaluer l'opportunité de compléter le plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen » (GIMB), par un nouveau chapitre mettant en évidence les bienfaits du sport sur ces mêmes capacités, voire de lancer un nouveau plan d'action national se proposant de thématiser l'importance du sport et des activités physiques sur les capacités cognitives et intellectuelles des jeunes, ou encore de souligner l'importance du sport et des activités physiques pour la qualité et l'espérance de vie de tout un chacun.

Durant cette présidence, le COSL a participé aux différentes manifestations organisées par le Ministère des Sports, et fut représenté aux tables rondes organisées dans le cadre de la 9^e journée nationale « Gesond iessen méi bewegen » (5 novembre 2015) et de la conférence du SSL au sujet de la double carrière de sportifs d'élite (20 novembre 2015). La conférence présentée par le Pr Renate Zimmer (15 septembre 2015) a réitéré une série de sujets de motricité et l'importance des activités physiques pour enfants surtout en bas âge développés plus en détail dans le concept intégré pour le sport au Luxembourg. La conférence sur l'impact du sport sur l'économie, la richesse et la croissance ainsi que l'emploi a confirmé l'importance



du sport en termes économiques et à retombées multiples dans différents secteurs tels que le tourisme, le transport, la santé et bien d'autres.

Le Ministère des Sports et le COSL ont salué par ailleurs la tenue de la première semaine européenne du sport courant septembre 2015 à l'initiative de la Commission européenne, initiative appelée à s'inscrire durablement dans le calendrier sportif à l'avenir selon une décision récente de la Commission européenne.

Concernant les évènements multisports à venir, l'année 2016 s'annonce dès à présent fort chargée avec notamment les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) hiver à Lillehammer, puis les JO et les Jeux Paralympiques à Rio.

A propos de la promotion du sport d'élite, le MSP et le COSL ont convenu d'intensifier et de coordonner davantage encore leurs efforts communs dans le domaine de l'assistance médicale des sportifs d'élite.

Dans le cadre de la réforme du système des chèques services accueil à mettre en place dès 2017 et visant à prolonger le soutien au bénévolat dans le sport, un groupe de travail sera institué pour définir les modalités d'octroi de ces aides aux associations sportives. Conscient dès à présent que le nombre des bénéficiaires de ces aides sera de nouveau en croissance par rapport aux années 2014 à 2016, et que le niveau de revenu des parents ne sera plus un critère d'exclusion, il importera de veiller à une alimentation appropriée des crédits budgétaires nouveaux à mettre à disposition du MSP à cet effet à partir de 2017 tout en visant également, et dans la mesure du possible, une simplification administrative au niveau des modalités d'octroi de ces aides.

Enfin, le MSP et le COSL ont convenu de rester en étroit contact pour coordonner leurs travaux sur plusieurs dossiers d'intérêt général, comme la révision du règlement grand-ducal portant sur les examens médico-sportifs, les questions relatives à l'intégration par le sport et via les clubs sportifs de personnes défavorisées, notamment les réfugiés ou encore le changement du financement du système des chèques service accueil.

Une entrevue avec le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ) le 29 janvier 2016 dans le contexte des activités sportives durant les vacances d'été a donné lieu à un échange d'idées utile. Le débat a été élargi à d'autres aspects du concept intégré pour le sport au Luxembourg touchant à l'éducation.

Au-delà des deux réunions officielles entre le MSP et le COSL, les membres du Conseil d'administration et surtout les membres du staff professionnel ont rencontré les collaborateurs du Ministre lors de dizaines de réunions portant entre autres sur la finalisation du concept intégré pour le sport au Luxembourg et la réforme de la formation des entraîneurs. A cela viennent s'ajouter les contacts officiels comme la collaboration du COSL au sein du CSS et de ses commissions. On peut affirmer que tous les contacts se déroulent dans un climat agréable et constructif dans l'intérêt du sport.

Le défi principal évoqué à travers le nouveau concept intégré pour le sport au Luxembourg - donner au sport davantage de reconnaissance dans la société, pour la société - mérite désormais d'être abordé résolument pour être traduit dans un plan d'action pour le développement national du sport.



6. Concept intégré pour le sport au Luxembourg

En thématissant toutes les facettes du sport, ses interactions complexes et ses influences positives les plus variées sur la vie en société de manière générale, le concept intégré pour le sport au Luxembourg met le sport en évidence comme un phénomène relevant d'un intérêt sociétal général, ayant de nombreuses qualités et susceptible d'avoir un impact certain, notamment sur :

- la promotion de la santé tout en permettant d'atteindre des réductions de frais considérables dans le chef de parties prenantes clés du secteur de la santé (Caisse nationale de santé, Caisse assurance dépendance),
- l'éducation aux valeurs tels le respect, le partage et la solidarité, la volonté de paix ou encore le fairplay, ceci dès l'âge des plus jeunes rejoignant les systèmes d'éducation informels,
- le développement des performances cognitives pouvant avoir un impact sur la carrière scolaire de tous les élèves et étudiants,
- l'identité nationale (« nation branding »),
- l'économie,
- le développement de la personnalité et l'école de vie,
- l'intégration sociale,
- l'inclusion sociale, et
- la diversité.

Dans le suivi des présentations du concept intégré pour le sport au Luxembourg faites à la Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports de la Chambre des Députés et au Premier Ministre, Président du Gouvernement, le COSL a décidé d'avancer dans la concrétisation et l'implémentation étape par étape d'un « Centre National Olympique et Sportif Luxembourgeois » (CNOSL). La réalisation d'un tel centre fait partie du programme de coalition gouvernemental 2013-2018 (sous la désignation d'« Olympiastützpunkt »).

Pour avancer dans la réalisation d'un CNOSL, et afin de faire bénéficier les meilleurs sportifs de services complémentaires de qualité leur permettant d'atteindre le haut niveau international, différentes composantes d'un tel Centre National tels que les possibles opportunités de financement, les premières initiatives à mettre en place au niveau de la gouvernance ou encore le timing idéal pour démarrer le projet ont animé les débats au sein du Conseil d'administration.

La structure du CNOSL devrait au moins comporter les pôles suivants: médecine du sport, physiothérapie, sciences du sport, biomécanique, préparation physique (« Strength & Conditioning »), psychologie du sport, les aspects de la double carrière des sportifs d'élite.

La signature de la convention de coopération entre le COSL et la Clinique du sport du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) relative à la prestation de services de qualité en médecine et kinésithérapie du sport pour les athlètes des cadres du COSL et des cadres sélectionnés des principales fédérations nationales qui présentent des problèmes de santé constitue une première mesure de ce projet.



Dans le même ordre d'idées, le COSL a arrêté sa stratégie pour concrétiser d'autres aspects comme le recrutement d'un spécialiste en préparation physique chargé de développer le savoir-faire en la matière et de le mettre à la disposition des fédérations intéressées.

La planification de la mise en œuvre des différentes étapes pourra se faire après les JO à Rio, parallèlement aux grands travaux de mise en place de nouvelles structures à la Coque et suite au début des activités par l'université LUNEX, qui a reçu l'agrément des instances officielles.

LUNEX démarre ses activités au cours du premier semestre 2016 en organisant des cours en matière de kinésithérapie, de sciences des sports et de la gestion des sports, offrant ainsi de nouvelles opportunités de formation et de coopération au sport et aux sportifs luxembourgeois. L'introduction de LUNEX dans le paysage académique luxembourgeois constitue une étape importante concernant le volet académique du concept intégré pour le sport au Luxembourg, permettant au-delà de créer des synergies avec d'autres parties prenantes (p.ex. le CTTC-E et la « Shanghai University of Sports »).

Complémentairement au volet académique d'une université des sports telle que LUNEX, les opportunités d'implémentation de projets de recherche sont explorées au bénéfice du sport d'Elite et plus généralement de la santé publique. Une structure de recherche dotée des moyens nécessaires et active sur les deux secteurs pré-mentionnés peut parfaitement œuvrer notamment dans le cadre de la prévention de blessures.

S'agissant du nouveau modèle à mettre en place dès 2017 pour prolonger le soutien au bénévolat dans le secteur du sport à la suite de la réforme du système des chèques services-accueil, un groupe de travail commun avec le Ministère des Sports est institué pour définir les modalités d'octroi desdites aides aux associations sportives à partir de 2017. Il importe de veiller à une alimentation appropriée des crédits budgétaires nouveaux à mettre à disposition du MSP à cet effet à partir de 2017 tout en visant également, et dans la mesure du possible, une simplification administrative au niveau des modalités d'octroi de ces aides.

Les travaux sur plusieurs dossiers d'intérêt général, comme la révision du règlement grand-ducal portant sur les examens médico-sportifs ou encore les questions relatives à l'intégration par le sport et via les clubs sportifs de personnes défavorisées, notamment les réfugiés, sont autant d'autres sujets traités dans la suite du concept intégré pour le sport au Luxembourg.

Il est évident que les premières réalisations du concept intégré ne sauront être amorcées à coût zéro. A ce sujet, le concept intégré a mis en évidence une piste claire, simple, efficace et non contributive du budget de l'Etat devant permettre de redresser les insuffisances financières chroniques du sport luxembourgeois. Cette piste repose sur les enseignements tirés de l'analyse de la répartition des revenus provenant des loteries nationales que les Etats mettent à la disposition des bonnes œuvres dont la gestion revient au Luxembourg à la Fondation Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

A l'heure actuelle, les fonds distribués par ce biais au mouvement sportif ne représentent que 5,85% des versements totaux à des organismes bénéficiaires des aides de l'Œuvre. Ce pourcentage situe le Luxembourg en situation très désavantageuse par rapport à la plupart des pays membres de l'UE.



Le COSL appelle à un accroissement substantiel de ces fonds provenant de la loterie nationale, permettant au mouvement sportif d'être moins dépendant du budget de l'Etat et de se développer avec la prévisibilité et l'autonomie nécessaires. Ainsi, le COSL demande de se voir attribuer un pourcentage fixe qui se situerait au même niveau que celui du bénéficiaire fixe le moins prenant actuel (un sixième). Une meilleure redistribution des revenus de la loterie nationale permettrait non seulement d'améliorer considérablement la situation du mouvement sportif, mais aussi de passer d'une situation de soutien financier statique vers une solution de soutien financier dynamique évoluant en fonction des recettes des loteries nationales.

Le COSL souligne que, contrairement à d'autres associations ou organisations non-gouvernementales, le mouvement sportif n'a pas d'autre levier que l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour obtenir une amélioration de ses moyens de promotion et que la démarche préconisée ci-dessus représenterait un support indéniable pour le sport au Luxembourg, sans puiser dans les finances publiques, l'approche préconisée restant totalement neutre pour le budget étatique.



7. Aspects financiers

La situation financière du COSL à la fin de l'exercice 2015 est caractérisée par le bilan financier du COSL.

L'exercice 2015 a permis au COSL de consolider sa situation financière qui est en légère amélioration depuis 2010.

Le concept intégré pour le sport au Luxembourg publié en 2014 a esquissé des pistes encourageantes en vue d'une amélioration plus progressive des fonds mis à disposition du mouvement sportif et restera d'actualité dans les années à venir. La piste la plus judicieuse à l'heure actuelle de difficultés budgétaires prolongées peut s'avérer celle d'une revalorisation du secteur sport au niveau de la distribution des revenus provenant des loteries nationales. Actuellement, le Luxembourg se retrouve tout à la fin du peloton des Etats membres de l'UE, très loin des pourcentages de pointe et même encore nettement en-dessous de la moyenne. Comme les revenus provenant de loteries nationales représentent une part essentielle du budget pour la promotion du sport, il en ressort clairement qu'une source de financement majeure (et indépendante des budgets de l'Etat) n'est utilisée que de façon insuffisante pour le sport.

Le sport est un partenaire économique important au Luxembourg qui mérite d'être pris en considération et d'être traité en conséquence. Tous les investissements en vue d'une optimisation et d'une stabilisation du système du sport au Luxembourg ont une répercussion sur la santé et la compétitivité de la société ainsi qu'une influence positive sur les finances de l'Etat. On pourrait même chiffrer les économies à réaliser lors du développement de la société luxembourgeoise vers un mode de vie plus actif. Ce serait un vrai retour sur investissement dans le sport, améliorant la situation financière du COSL qui peut être appelé à redistribuer le surplus des revenus ainsi distribués au bénéfice du sport privé organisé, sans autre contrainte pour le budget de l'Etat.

Au niveau des finances les JPEE 2013 ont été clôturés. L'Etat représenté par le MSP et la Ville de Luxembourg ont contribué à parts égales dans l'apurement du déficit avec un montant de 100.000 € chacun, le COSL assumant le solde de 234.563,88 €.

La consolidation financière poursuivie par le COSL a permis d'atteindre l'objectif primaire consistant à pérenniser les revenus actuels. La politique très prudente menée tout au long de 2015 s'explique aussi du fait d'une année 2016 particulièrement chargée avec les JO à Rio et les premiers investissements dans le contexte du concept intégré pour le sport au Luxembourg.

L'exercice 2015 se termine avec un excédent de 4.370,23 €. Ce résultat est d'un côté le fruit de la poursuite de la politique d'économie mise en place par le Conseil d'administration en relation avec ses propres frais de fonctionnement. Les manifestations internationales se multipliant ces dernières années, une politique de réserves suffisantes est à poursuivre afin d'assurer la participation de nos athlètes.

Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle identité visuelle (« Corporate Identity ») du COSL en 2014, les efforts ont été multipliés en 2015 au niveau de la communication avec un site internet actualisé en permanence, le TEAM LËTZEBUERG NEWS, le TEAM LËTZEBUERG FLASH et le nouveau teaser pour la télévision.



Toutes ces mesures s'inscrivent dans la démarche de pérenniser les revenus de nos fidèles partenaires commerciaux et d'améliorer leur identification avec le monde sportif luxembourgeois par le biais de la communication.

« UNE identité ». «UNE équipe». « UN but ». Voilà le « TEAM LËTZEBUERG ».





8. Médecine et sciences du sport

En 2015, les activités scientifiques du Laboratoire de Recherche en Médecine du Sport du « Luxembourg Institute of Health » (LIH) (anciennement CRP-Santé) concernent tout d'abord une étude pilote sur la condition physique liée à la santé chez les jeunes, ainsi que sur leurs habitudes de pratique sportive. 170 élèves de la 1^{ère} année du Lycée Classique Diekirch ont été évalués grâce à la batterie de test EUROFIT, un outil standardisé, validé et régulièrement appliqué au niveau international. Les résultats de ce projet confirment les bienfaits de la pratique sportive régulière chez les jeunes et montrent également l'intérêt d'étendre la démarche afin d'évaluer régulièrement les qualités motrices et physiologiques des jeunes à des fins de surveillance et de direction de la politique du sport. D'autre part, l'interface du système de monitoring « Training and Injury Prevention Platform for Sports » (TIPPS) a été complètement renouvelée et dispose de nouvelles fonctionnalités qui intéressent aussi bien les sportifs de haut niveau que les amateurs de loisirs, ainsi que leur personnel encadrant. Les développements récents ont été réalisés en collaboration avec la FSCL et ont été présentés au « ENEPS Trainerdaag – Jugendliche und Leistungssport » en décembre.

L'université internationale de la santé, de l'exercice et du sport LUNEX a reçu l'agrément des instances officielles et démarrera ses activités au cours du premier semestre 2016 en organisant des cours en matière de kinésithérapie, de sciences des sports et de la gestion des sports, offrant ainsi de nouvelles opportunités de formation et de coopération au sport et aux sportifs luxembourgeois. L'introduction de LUNEX dans le paysage académique luxembourgeois constitue une étape importante concernant le volet académique du concept intégré pour le sport au Luxembourg, permettant au-delà de créer des synergies avec d'autres parties prenantes (p.ex. le CTTC-E).

Durant l'année 2015, 55 athlètes des cadres du COSL ont consulté 201 fois le Centre Olympique Médical Luxembourgeois (CMOL) à la Clinique du Sport du CHL à Eich. Depuis fin 2014 le « grand médico » pour les athlètes des cadres du COSL se déroule au CMOL à Eich, toujours en partenariat avec le MSP.



9. La lutte contre le dopage

Le COSL continue à jouer un rôle actif dans la lutte contre le dopage par sa représentation au Conseil d'administration et une dotation financière annuelle en faveur de l'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD). Il assure également le secrétariat du Conseil de Discipline contre le Dopage (CDD) et du Conseil Supérieur de Discipline contre le Dopage (CSDD).

En ce qui concerne le travail sur le terrain, l'ALAD a fait effectuer 182 contrôles au cours de l'année 2015. L'ALAD a également ordonné 8 contrôles inopinés auprès d'athlètes luxembourgeois à l'étranger. A relever encore que nos athlètes les plus en vue subissent également un nombre élevé de contrôles ordonnés par les fédérations internationales. Par ailleurs l'ALAD a contrôlé 5 athlètes étrangers au Luxembourg sur demande d'une agence antidopage étrangère.

En 2015, l'ALAD a transposé en droit national le nouveau code anti-dopage et renouvelé l'expérience des années précédentes en publiant un dépliant de poche contenant une « liste verte », donc de médicaments autorisés, destiné à un large public. Cet instrument très utile doit être répandu le plus largement possible parmi les athlètes et leur entourage, mais aussi parmi les médecins et les pharmaciens.

Dans le domaine de l'éducation et de la prévention, l'ALAD a demandé aux fédérations de nommer une personne de contact pour toutes les questions se rapportant à la lutte antidopage. Ceci devrait faciliter la circulation d'informations et permettre également de faire profiter un plus grand nombre de personnes du programme e-learning.

Dans le cadre des préparatifs pour les JPEE 2015 à Reykjavik (Islande) et les JE à Bakou (Azerbaïdjan), le COSL avait organisé le 11 mai 2015, en coopération avec l'ALAD, un premier séminaire en matière antidopage à la Coque. De même, tous les athlètes ont passé le module e-learning, condition de leur sélection.

A noter encore que de nouveaux statuts de l'ALAD ont été actés devant le notaire le 31 juillet 2015.



10. La Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport (CLAS),

Conformément à son objectif, qui est de faciliter la solution de litiges entre fédérations et associations sportives, entre clubs et licenciés sans recourir à la justice civile, la CLAS a été saisie de trois affaires en 2015 (alors qu'elle avait été saisie de cinq dossiers en 2014).

11. Le Conseil de discipline contre le dopage et le Conseil supérieur de discipline contre le dopage

Conformément à son objectif, qui est de connaître des infractions aux règles antidopage telles que fixées au code antidopage de l'ALAD, le CDD, respectivement le CSDD n'ont été saisis d'aucune affaire.



12. La communication

Au cours de l'exercice 2015, le COSL a informé la presse et le public lors de conférences de presse respectivement a envoyé des communiqués de presse sur les sujets suivants :

Conférences de presse :

- 22 janvier 2015 : Révision annuelle des cadres du COSL
- 20 mai 2015 : Présentation des délégations du TEAM LËTZEBUERG JPEE Islande et TEAM LËTZEBUERG JE Bakou
- 1^{er} décembre 2015: Briefing Presse Rio 2016 (Brésil)
- 20 janvier 2016 : Révision annuelle des cadres du COSL

Communiqués de presse :

- 26 janvier 2015 : FOJE Vorarlberg/Liechtenstein – 1^{ère} journée de compétition
- 29 janvier 2015 : FOJE Vorarlberg/Liechtenstein – 2^e journée de compétition
- 14 juillet 2015 : FOJE Tbilissi – sélection délégation TEAM LËTZEBUERG Tbilissi
- 16 juillet 2015 : Fondation Josy Barthel – remise de bourse à Lyndon Sosa
- 21 décembre 2015 : signature d'une convention de coopération entre le CHL et le COSL

Le COSL a développé les premières réalisations autour de la nouvelle marque du « TEAM LËTZEBUERG » avec le nouveau site internet www.teamletzebuerg.lu actualisé en permanence et un nouveau teaser pour la télévision. Ces réalisations ont été complétées par plusieurs nouveaux outils de communication dans la sphère digitale. En janvier 2015, la première édition du « TEAM LËTZEBUERG NEWS » a vu le jour. Deux autres parutions ont suivi dans un intervalle régulier (trois au total pour l'année 2015). Le « TEAM LËTZEBUERG NEWS » se propose de reprendre, sur une base régulière et sous forme digitale, de brèves informations portant sur les activités du COSL, sur des événements multisports suivis par le COSL, sur ses membres ou sur des athlètes, membres de ses cadres. Le « TEAM LËTZEBUERG NEWS » devient finalement un outil au service de ses fédérations auxquelles on offre ainsi une nouvelle plateforme permettant de rehausser leurs propres communications. A côté du « TEAM LËTZEBUERG NEWS », le « TEAM LËTZEBUERG FLASH », un autre outil de communication créé pour diffuser ponctuellement des informations liées aux activités du COSL, offre notamment la possibilité d'attirer l'attention aux événements du COSL et aux performances remarquables d'un ou de plusieurs de ses athlètes ou d'une de ses équipes, en diffusant ces nouvelles liées à l'actualité. Le « TEAM LËTZEBUERG FLASH » est paru 6 fois pendant l'année 2015.

Le Flambeau, magazine officiel du COSL, est paru à deux reprises, avec une première édition en mars 2015, et une deuxième publiée juste avant les fêtes en décembre 2015.

Avec le « TEAM LËTZEBUERG MAGAZINE OLYMPIQUE », le COSL, en coopération avec son partenaire RTL, informait huit fois au cours de l'année via RTL Radio Lëtzebuerg sur ses activités principales et les événements majeurs tels que les JPEE en Islande ou le COSL Spillfest.



13. Le domaine promotionnel

- L'édition 2015 du « COSL Spillfest » a connu un joli succès populaire qui s'explique par différents facteurs tels que l'absence de collision de date cette fois-ci, les efforts complémentaires de promotion de l'évènement en amont de celui-ci ou encore les bonnes conditions météorologiques. Le concept, ayant fait ses preuves dans le passé, reste approprié. Des améliorations seront apportées au niveau du « catering », de même que les efforts pour accroître la visibilité du « COSL Spillfest » seront encore développés pour les prochaines éditions.
- La Journée Olympique du 26 juin 2015 a connu un grand succès qui s'explique par entre autres l'organisation parfaite de l'évènement largement facilitée par l'équipe du COSL. L'encadrement des enfants dès la matinée, avec un service « catering » très satisfaisant sur un site de premier choix sont d'autres facteurs de réussite de la Journée Olympique. 300 enfants des 5e et 6e classes de l'école fondamentale ont participé aux différents ateliers sportifs et ludiques suivant la devise « bouger, apprendre et découvrir ». Les courses olympiques pour enfants et adultes en fin de journée ont permis de noter une participation substantiellement plus élevée qu'en 2014.
- Le COSL s'est réjoui de la bonne couverture médiatique de l'édition 2015 du COSL Spillfest et de la Journée Olympique.
- Dans le cadre de la semaine européenne du sport, le Salon Top Sport a été organisé les 12 et 13 septembre 2015 au Centre National Sportif et Culturel « d'Coque ». Cette première foire du sport, organisée dans le cadre de la première semaine européenne du sport, a donné l'occasion aux fédérations sportives et aux prestataires actifs dans le domaine du sport de se présenter et d'organiser différentes activités. Le COSL était présent pour fournir des informations sur le TEAM LËTZEBUERG et sur la Fondation Josy Barthel, ainsi que pour proposer des présentations sur scène (Thèmes : Den éischte Schratt an de Sport / De Wee zu den Olympeschen Spiller) et des séances d'autographes avec des athlètes du cadre-élite, Marie Muller, Jenny Warling, Ben Gastauer et Bob Bertemes. À côté de ces activités, un concours « TEAM LËTZEBUERG » a été organisé et les enfants ont eu l'occasion de dessiner des images pour nos sportifs qui participeront aux JO 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).
- La 20^e édition de « Europa bewegt sech », la journée de sport, de jeux et de danse réservée aux personnes du troisième âge de la Grande région, incluant les activités de gymnastique aquatique, de boule, de gymnastique, de jeux de précision et de nordic walking etc. s'est déroulée au Luxembourg/Walferdange et a connu de nouveau un grand succès avec la participation d'environ 400 Luxembourgeois (sur un total de 500 participants). Il faut dire cependant que ni les Français ni les Allemands n'ont l'intention d'organiser une nouvelle édition suite à des problèmes d'organisation interne. Il faudra donc trouver une nouvelle formule permettant d'offrir aux personnes du 3^e âge du Luxembourg une journée qui leur sera réservée. Un groupe de travail composé de représentants du MSP, du Ministère de la Famille et du COSL s'est réuni une première fois le 15 janvier 2016 afin d'entamer des réflexions à ce sujet.



- Le mercredi, 14 octobre 2015, le COSL a officiellement fait don au SLL de la petite Torche olympique, œuvre de Jhang Meis, artiste-sculpteur luxembourgeois, né à Differdange, résidant et travaillant à Soleuvre, œuvre installée à Neimënster lors de la cérémonie de clôture des JPEE 2013 au Luxembourg.
- Dans le cadre du programme de l'« Académie Luxembourgeoise de médecine, de kinésithérapie et des sciences du sport » une conférence thématique a été présentée sur initiative du CMOL et du CHL, le 18 mars 2015 par le Dr (PhD) Paul Robach de l'Ecole nationale de sports de montagne à Chamonix (France) sur le sujet suivant : « Current trends and practical approach in altitude training ».
- Dans le cadre des préparatifs pour les JPEE 2015 à Reykjavik (Islande) et les JE à Bakou (Azerbaïdjan), le COSL avait organisé le 11 mai 2015 un premier séminaire en matière antidopage à la Coque, en coopération avec l'ALAD, auquel plus d'une centaine de sportifs et dirigeants des sports représentés aux JPEE avaient participé. Le Pr Dr Axel Urhausen et le Dr Anik Sax sont intervenus comme orateurs lors de ce séminaire.